



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fort de France, le 30 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Rencontre avec les organisations professionnelles agricoles

Aujourd'hui, mardi 30 janvier, Jean-Christophe Bouvier, préfet de la Martinique, a convié l'ensemble des organisations professionnelles agricoles représentant toutes les filières de l'agriculture martiniquaise à une réunion en préfecture. L'objectif était d'échanger, conformément à la feuille de route fixée par le Premier ministre, sur les simplifications attendues pour alléger la vie des agriculteurs martiniquais, et sur les soutiens à apporter face à leurs difficultés.

L'ensemble des services de l'Etat impliqués dans l'environnement réglementaire des agriculteurs et les collectivités étaient également conviés.

Cette réunion a permis de mettre en exergue tous les aspects réglementaires qui protègent et encadrent les activités agricoles afin de trouver collectivement des solutions pragmatiques et concrètes de simplification pour la Martinique. Les thématiques suivantes ont pu être abordées :

- les aides publiques ;
- la fiscalité et les droits sociaux ;
- le parcours lié à l'installation des jeunes agriculteurs ;
- le contrôle des structures et l'accès au foncier ;
- la santé des végétaux et des animaux (identification et bien-être des animaux) ;
- les négociations commerciales locales (loi Egalim) ;
- les réglementations sectorielles (eau d'irrigation, engrais, environnement, urbanisme) ;
- les contrôles (chez les agriculteurs, sur la mise en marché des produits et aux frontières) et leur coordination à l'échelle de l'exploitation agricole.

Cette feuille de route a pour but de promouvoir et défendre l'agriculture martiniquaise, de garantir un revenu digne aux agriculteurs, de préserver le pouvoir d'achat des ménages martiniquais, d'accompagner la transition écologique dans un juste partage des charges, et de donner tout son sens au travail de la terre.

Le préfet de la Martinique remercie l'ensemble des acteurs mobilisés ce jour pour construire l'avenir de l'agriculture martiniquaise, et engagés au quotidien pour proposer aux consommateurs des produits de qualité, sains et locaux.



#### Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

[communication@martinique.gouv.fr](mailto:communication@martinique.gouv.fr)